

L'Administrateur provisoire ouvre la séance à 14h.

Compte tenu du non-respect du quorum au CAC du 10 avril 2019, un nouveau CAC a été reconvoqué et organisé le 17 avril 2019.

* Membres présents : 4

* Membres représentés : 3

1. Approbation du verbatim du 13/3/2019

Aucun commentaire. Approbation du verbatim

Vote : Unanimité

2. Présentation du CID (Centre Innovation et Droit) par son directeur et demande de rattachement de ce nouveau laboratoire à l'école doctorale DGEP d'UBFC

Le CID est un nouveau laboratoire qui souhaite être rattaché à l'école doctorale Droit, Gestion, Sciences Economiques et Politiques d'UBFC.

Approbation par le CAC du rattachement de ce laboratoire à l'école doctorale DGEP

Vote : Unanimité

3. Remplacement d'un membre du monde socio-économique au CAC

Lors d'un précédent CAC, il a été annoncé qu'il fallait remplacer un membre au CAC représentant du monde socio-économique. Lors du CAC du 13 mars 2019, le CAC a proposé de contacter la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS). La CRESS a accepté la proposition et intègre donc officiellement le CAC de l'UBFC. Monsieur Baulard directeur du CRESS Bourgogne Franche-Comté a été invité à siéger au CAC UBFC. Pour info, le siège administratif du CRESS est à Dijon, le siège social à Besançon.

Vote : Unanimité

L'Administrateur provisoire lève la séance à 14h30.